

Lyon Nos Âges



Grille tarifaire 2025/2026

Nos services :

Service	Tarif prestataire
Entretien de la maison et travaux ménagers	30 € / heure
Petits travaux de jardinage	39 € / heure
Petits travaux de bricolage	39 € / heure
Préparation de repas à domicile	30 € / heure
Livraison de repas à domicile	15 € / repas
Collecte et livraison à domicile de linge repassé	30 € / heure
Livraison de courses à domicile	30 € / heure
Maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile	30€ / heure
Assistance informatique à domicile	30 € / heure
Assistance administrative à domicile	30 € / heure
Télé-assistance et visio-assistance	30 € / heure
Soins d'esthétique à domicile pour personnes dépendantes	30 € / heure

Soins et promenades d'animaux pour personnes dépendantes	28 € / heure
Conduite du véhicule des personnes en cas d'invalidité temporaire	28 € / heure
Accompagnement des personnes en cas d'invalidité temporaire	28 € / heure
Assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire au domicile	28 € / heure

Service	Tarif mandataire
Assistance aux personnes âgées	23,04 € brut / heure
Conduite de véhicule des personnes âgées	23,04 € brut / heure
Accompagnement des personnes âgées	23,04 € brut / heure

Si vous êtes mandataires, des frais supplémentaires de 2,40€ s'appliquent par heure en sus du salaire de l'employé.

Les prix sont donnés à titre indicatif et peuvent être réévalués. Vous pouvez bénéficier d'un devis gratuit sur simple demande par mail à accueil@lyon-nos-ages.fr, téléphone au 06 28 96 79 43 ou courrier au 1, place des Terreaux, 69001 LYON.

Dans le cadre du service à la personne, toutes les prestations bénéficient d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes versées. Le crédit d'impôt s'applique à tous les ménages, retraités et inactifs compris. Le crédit d'impôt sous forme de déduction fiscale ou de remboursement s'applique autant pour la résidence principale que secondaire, dès que vous êtes fiscalement domicilié(e) en France.

Attention, dans le cadre d'un contrat de placement de travailleurs, le consommateur est l'employeur de la personne qui effectue la prestation à son domicile. En cette qualité d'employeur, le consommateur est soumis à diverses obligations résultant notamment du code du travail et du code de la sécurité sociale